

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 3 février 2014 à 18h00

Communiqué de presse

**Poursuite du mouvement des gérants de stations services :
le préfet reconduit les mesures de réquisitions de stations services
au profit des services prioritaires**

Les contacts se sont poursuivis ce lundi 3 février entre l'État et les professionnels de la filière pétrole, à la suite de la réunion de travail qui s'est tenue samedi en préfecture.

Néanmoins, les gérants de stations services ont décidé de maintenir leur mouvement.

Le Préfet déplore cette décision, qui malgré le soulagement apporté par l'ouverture de quelques stations perturbe toujours l'approvisionnement normal en carburants ce qui compromet la continuité des services prioritaires.

Compte-tenu de la nécessité pour les services prioritaires de disposer de ressources en carburants suffisantes pour exercer leurs missions, **le préfet de la Martinique a donc décidé de renouveler, pour la journée du mardi 4 février 2014, les mesures de réquisition des 4 stations-services réquisitionnées ce lundi 3 février matin.**

La distribution de carburants aux usagers prioritaires s'effectuera ce **mardi entre 7h et 11heures.**

Ces 4 stations seront réservées aux seuls usagers prioritaires dont la liste mise à jour figure ci-jointe. Une carte professionnelle sera exigée pour obtenir un réapprovisionnement.

En fonction des stations rouvertes à l'initiative des gérants, d'autres stations pourront être réquisitionnées par le préfet dans la journée du mardi 4 février.

Il est rappelé que l'approvisionnement en jerricans et dans tout récipient transportable, qui pose de graves problèmes pour la sécurité des personnes, sera totalement interdit en Martinique.

Pour obtenir les précisions nécessaires, les professionnels de santé sont invités à s'adresser à l'ARS. Les autres usagers prioritaires peuvent s'adresser à la préfecture, via le standard.

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1